## Discours de M. Dominique SORAIN

Haut-commissaire de la République en Polynésie française Conférence de presse sur le **Matatiki** le 15 décembre 2020

Monsieur le président de la Polynésie française,

Monsieur le ministre de la culture, de l'environnement et de la jeunesse & des sports,

Monsieur le président de la CODIM,

Messieurs les HAKAIKI des îles Marquises,

Monsieur le président de l'association PATUTIKI

Mesdames et messieurs,

## KA'OA NUI

C'est avec plaisir que je réponds à l'invitation qui m'a été faite d'annoncer cette année l'inscription de l'art graphique marquisien, «TE MATATIKI», à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel de la France.

Cette pratique marquisienne, en particulier dans sa version tatouée, le PATUTIKI, est connue de tous et fait rayonner la Polynésie française de par le monde. Les motifs représentants le TIKI font en effet partie des symboles les plus connues de l'archipel.

Il était cependant temps que l'on reconnaisse le MATATIKI comme appartenant à l'origine à un peuple, le peuple marquisien.

Le musée du Quai Branly en 2016 et le musée de Tahiti et des îles, avec l'exposition « TIKI », ont ainsi rendu hommage à l'esthétique sophistiquée et complexe qui caractérise les arts des îles Marquises dans toute leur diversité.

Si les artisans sculpteurs, les fabricants de tapa et les tatoueurs sont directement concernés par la préservation et la transmission du MATATIKI, l'attachement de la communauté marquisienne à celui-ci s'exprime par tous et dans de multiples aspects de leur vie quotidienne ou festive.

En témoigne le nombre de Marquisiens et Marquisiennes arborant les motifs du MATATIKI sur leur peau, l'affluence de l'audience marquisienne installée dans la capitale polynésienne lors des salons biannuels, l'engagement des Marquisiens lors des démonstrations culturelles, des compétitions de sculptures ou encore lors du MATAVA'A, festival des arts des îles Marquises qui a lieu tous les deux ans.

J'ai eu l'honneur de pouvoir assister, en 2019 au MATAVA'A à Ua Pou et admirer la manière flamboyante dont il permet le maintien de la culture traditionnelle marquisienne mais aussi son renouveau actuel.

L'aspect festif associé au tatouage et à sa monstration apparait toujours dans les célébrations tel que le MATAVA'A, qui donnent par ailleurs souvent lieu à l'acquisition de nouveaux tatouages.

Malgré les pertes culturelles majeures causés par les interdits du passé, le MATATIKI est l'un des témoins de la force d'une culture qui a su traverser les époques et dompter l'histoire.

C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter de la reconnaissance donnée au MATATIKI, par le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel, en mars dernier. Première étape incontournable à toute candidature future auprès de l'Unesco.

La France a choisi de concourir au maintien des diverses traditions qui constituent le patrimoine culturel de l'humanité.

C'est la même ambition qui inspire son action pour la diversité culturelle au sein des enceintes internationales vouées à la promotion de la culture, comme le Conseil de l'Europe ou l'Unesco.

Il s'agit ainsi de veiller à ce que chaque culture, bénéficiant d'une égale dignité, puisse assurer les conditions de sa survie et de son constant renouvellement.

Une convention mondiale sur la diversité culturelle a été ainsi été proposée par la France en 2005, convention qui rappelle que « La diversité culturelle crée un monde riche et varié qui élargit les choix possibles, nourrit les capacités et les valeurs humaines, et qu'elle est

donc un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations [...]

Elle s'épanouit dans un cadre de démocratie, de tolérance, de justice sociale et de respect mutuel entre les peuples et les cultures ».

Grâce à l'association PATUTIKI qui a porté cette candidature, la transmission des connaissances traditionnelles, indispensable à la sauvegarde du patrimoine immatériel, a été repensée et stimulée, dans une nouvelle dynamique, afin d'impliquer les nouvelles générations.

Elle n'a pas oublié non plus les anciens, qui portent par essence cette connaissance et dont la mémoire est un trésor absolu.

Cette inscription participe également, à sa manière, au grand projet de l'archipel pour le patrimoine mondial de l'UNESCO, car elle rassemble des connaissances concernant la nature et l'univers, les pratiques sociales, les savoir-faire et les traditions de la société marquisienne.

Comme vous le savez, la préparation de la candidature des îles Marquises en tant que bien mixte, culturel et naturel, est en très bonne voie comme en témoigne l'étape 2 de ce dossier qui vient d'être présentée, avec succès, par le ministère polynésien de la Culture et la Codim devant le Comité français du patrimoine mondial, le 15 septembre dernier.

La reconnaissance de cette identité culturelle des Marquises passe par ces projets ambitieux qui témoignent de la vitalité de ces acteurs.

Vitalité des Marquises à qui l'on doit la création de la première aire marine éducative ou encore la première Communauté de communes de la Polynésie française.

Ce qui montre bien à quel point le collectif est une valeur importante aux yeux des marquisiens.

Ce sont d'ailleurs ces valeurs que nous essayons de retrouver aujourd'hui dans nos sociétés mondialisées.

Je tiens à remercier tous ceux qui, par leur volonté et leur engagement, ont permis de sauvegarder et de valoriser le MATATIKI, en premier lieu, les membres de l'association PATUTIKI, et leur président M. Teiki HUUKENA, mais aussi les maires des Marquises, présents aujourd'hui, qui l'ont épaulé dans sa démarche et dans ses recherches.

Sans oublier tous les habitants et personnalités marquisiens qui ont bien voulu apporter leur témoignage lors des entretiens réalisés pour le film « PATUTIKI », formidable base de travail pour la candidature à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

Rappelons que ce documentaire a reçu le Prix du public lors du dernier FIFO, confirmant la passion de la population polynésienne pour cet art ancestral. Dans un souci de restitution, il a ensuite été projeté dans 23 vallées des îles des Marquises, faisant pleurer les anciens et émerveillant les plus jeunes.

Le MATATIKI est au cœur de la vie de la communauté marquisienne, au passé comme au présent.

Il permet un accès direct avec les ancêtres en étant résolument tourné vers l'avenir.

Aussi, bravo à tous ceux qui s'investissent sans relâche pour mettre à l'honneur et perpétuer la vitalité des arts marquisiens.

Il faut multiplier ces démarches propices au dialogue entre les civilisations, au respect et la compréhension mutuelle.

Et je suis heureux de constater un foisonnement d'initiatives en la matière.

**VAIEI NUI** 

Le Haut-commissaire de la République Dominique SORAIN